



D'ennemis à adversaires ?

« Dialogue entre amis », quelques points pour des échanges avec (et entre) les intervenants/acteurs¹

Yvon Le Bot

Préambule

En choisissant les cas de référence pour ce colloque les organisateurs n'imaginaient pas qu'au moins trois d'entre eux allaient resurgir au premier plan de l'actualité, aussi vite et aussi dramatiquement : Israël-Palestine, Irlande du Nord, Colombie.

Je n'ai pas la prétention de dire des choses nouvelles et intéressantes alors qu'à cette table figurent quatre personnes qui, à un titre ou un autre, ont joué un rôle dans le processus de paix en Colombie. Dont l'un des principaux artisans de l'accord, Sergio Jaramillo. Ces acteurs sont aussi des analystes avisés. Plusieurs ont participé au projet « Sortir de la violence » (SoV-ANR) que nous avons d'ailleurs conçu, avec Michel Wiewiorka, lors de rencontres entre des chercheurs français et des chercheurs colombiens en 2015 et 2016.

Mon point de vue est celui d'un observateur extérieur qui a vécu plusieurs années en Colombie à la fin des années 1960 et au début des années 1970. C'était une époque qu'on pourrait qualifier de « printemps colombien » : de paix relative et de mouvements sociaux. La période dite de La Violencia avait pris fin. Celle des nouvelles violences liées notamment au narcotrafic n'avait pas commencé. Depuis, je n'ai pas cessé de m'intéresser à ces phénomènes en Colombie et ailleurs. Je dis souvent que la Colombie est ma seconde patrie.

Premier point, le constat : l'enlisement

Je pars du constat, partagé par tous ou presque, de la dégradation et de la décomposition du processus de paix.

Les négociations de La Havane avaient soulevé un grand espoir dans de larges secteurs de la population colombienne et un grand intérêt sur la scène internationale.

¹ Colloque international « «Dialoguer entre ennemis». Nécessités et obstacles à la résolution des conflits armés dans le monde », 25-26 mai 2021. « Ateliers de la paix » à l'Assemblée nationale, en partenariat avec SoV - Sortir de la violence (projet ANR-16-CE39-0010), la revue *Violence : an International Journal* et le réseau international La Bande Passante.



Après le NON au référendum (les Colombiens disent plébiscite) et la signature, malgré cela, de l'accord de paix en novembre 2016, l'espoir est retombé et le processus a piétiné, puis s'est enlisé. À partir de 2018, avec le virage politique qu'a signifié l'élection d'Iván Duque, l'accord s'est réduit comme peau de chagrin,

Quelques chapitres sont encore « actifs », vivaces, aujourd'hui. Trois principalement :

- 1- le désarmement et la démobilisation de l'essentiel des FARC, la transformation de l'organisation armée en un parti politique qui hérite, dans l'opinion, de l'image négative de la guérilla et n'arrive pas à percer électoralement. Désarmement et démobilisation se sont faites avec l'appui et sous le contrôle de l'ONU – avec Jean Arnault à la tête de la mission.
- 2- la Juridiction spéciale pour la paix (JEP), qui a révélé de bonnes surprises, notamment sa première décision condamnant les principaux chefs des FARC pour la pratique systématique de l'enlèvement contre rançon.
- 3- la Commission de la vérité, dont on attend le rapport.

Les réformes économiques et sociales sont restées lettre morte - notamment les principales d'entre elles, celles relatives à la restitution ou à l'attribution de terres aux ex-combattants et, a fortiori, aux millions de paysans déplacés par le conflit. Pas question de réforme agraire.

Deuxième point : les responsabilités

À qui la faute ?

D'abord au gouvernement actuel qui a fait obstruction aux réformes, quand il ne les a pas directement pilonnées. Aucune surprise à cela. Álvaro Uribe, le mentor d'Iván Duque, avait annoncé la couleur : lui et ses alliés n'ont cessé de combattre et de tenter de saboter le processus de paix. Ils ont été les promoteurs du NON.

Responsabilité des dirigeants des deux camps

Cela renvoie au second axe de discussion retenu pour cette table-ronde : comment garantir un accord de paix en cas de changement politique à la tête de l'État ?

Et conduit à s'interroger sur la responsabilité des porteurs politiques de l'accord. Les négociateurs, eux, ont fait un travail remarquable à La Havane.



Henry Acosta, économiste et entrepreneur, était un proche des présidents Uribe et Santos. Il avait aussi tissé des liens avec plusieurs chefs des FARC. Ce qui lui a permis d'être l'un des premiers facilitateurs de la négociation entre le gouvernement et la guérilla.

En 2018, deux ans après la signature de l'accord, il se disait « désillusionné », déçu par les deux camps.

Au président Santos, il reprochait d'avoir négligé le troisième volet des programmes DDR : la réintégration (« reincorporación ») des ex-combattants, du moins dans ses aspects sociaux et économiques. Santos, qu'il tentait de convaincre d'aider à la formation de coopératives paysannes prévues dans l'accord, aurait répliqué : « je ne vais pas appuyer l'opposition ».

Dans *El silencio de los fusiles*, le film documentaire de Natalia Orozco sur les négociations de La Havane (film que je recommande fortement), il y a une déclaration de Santos qui va dans le même sens : ses amis de l'oligarchie qui se réunissent au Country Club, le club le plus huppé de Bogota, l'accusent de les trahir et de pactiser avec l'ennemi. Santos rétorque que c'est le contraire, qu'avec la démobilisation de la guérilla il les délivre de cet ennemi.

Quant aux dirigeants des FARC, Acosta leur reproche de se préoccuper essentiellement de la formation du parti et trop peu de l'insertion sociale et économique de leurs troupes.

Le processus de paix a été surtout l'affaire des responsables d'en haut.

L'accord était porté essentiellement par les dirigeants : d'un côté le Président Santos, son gouvernement et sa coalition parlementaire, de l'autre la direction des Farc.

Les modalités retenues pour les négociations ont pratiquement toujours exclu la société civile du processus et celle-ci s'en est largement désintéressée, au moins jusqu'en 2016.

À cette date, la forte abstention et la victoire du NON au référendum ont manifesté le fossé entre les secteurs dirigeants et la société, elle-même fracturée, divisée.

Mais le gouvernement a décidé de passer en force, sans nouvelle consultation populaire. Après avoir modifié quelques-uns des termes de l'accord et obtenu l'aval de la direction des FARC. Il a aussi tenté de négocier avec l'opposition uribiste, mais s'est heurté à un mur comme l'a expliqué Sergio Jaramillo qui a participé à ces pourparlers.



Le référendum et l'accord ont polarisé encore plus la société, entre le camp du NON, celui de l'ordre autoritaire, et le camp du SI, celui du changement, des réformes et de l'État de droit (cf. la communication de María Emma Wills). Une mutation, un variant du clivage -non exactement superposable- entre conservateurs et libéraux, qui a été le carburant de la guerre civile des années 1950.

Dans ces conditions, cet accord, son application étaient à la merci d'un changement politique à la tête de l'État et du devenir de l'ex-guérilla, de sa capacité - ou incapacité - à se transformer en une force politique et des dissensions en son sein.

C'est ce qui s'est produit.

Responsabilité de la société

Mais Acosta pointe aussi la responsabilité de la société.

« nous autres, de la société civile, nous ne nous sommes pas démobilisés mentalement ».

Effectivement, l'accord de 2016 ne s'est pas accompagné d'une transformation en profondeur des mentalités, ni chez les dirigeants et militants des deux camps, ni au sein de la population civile.

Il n'a pas débouché sur l'instauration d'une culture démocratique et de paix, qui accepte les désaccords, la confrontation politique pacifique et la conflictualité sociale.

Celle-ci - la conflictualité sociale- s'est développée depuis, comme on le voit dans les événements qui secouent la Colombie depuis un mois et les épisodes qui les ont précédés en 2019 et 2020.

Ce qui nous amène au troisième point :

Quels rapports entre l'explosion sociale d'avril-mai 2021 et l'enlisement, les vicissitudes du processus de paix ?

Ce n'est pas évident.

Les violences en Israël-Palestine apparaissent comme un nouvel épisode du conflit et des échecs répétés du processus de paix, de son blocage depuis de longues années, au moins depuis l'assassinat d'Yitzhak Rabin (1995). La résurgence des violences en Irlande du Nord met en lumière la fragilité de l'accord du Vendredi saint (1998).

En Colombie, le conflit armé se poursuit dans plusieurs régions, notamment sur les marges avec



l'ELN et des groupes dissidents des FARC. Plus amplement sous forme de violences politiques et criminelles entremêlées (ce n'est pas nouveau en Colombie) ; d'assassinats d'ex-combattants démobilisés (près de 300 d'entre eux ont été éliminés), de leaders et de militants sociaux et associatifs, de défenseurs des droits de l'homme (ce n'est pas nouveau non plus : à la fin des années 1980, plusieurs milliers d'ex-guérilleros qui, à la suite d'accords de paix, avaient formé un parti politique ont été éliminés).

Certaines régions vivent toujours dans un climat de peur, parfois de terreur, instillé principalement par les narcotrafiquants et les paramilitaires qui se déploient dans les territoires dont les FARC se sont retirées.

Le pays est loin d'être pacifié.

Dans les manifestations massives des dernières semaines, l'une des principales revendications a trait à l'application des accords.

Mais les mobilisations et les violences s'inscrivent dans un contexte nouveau. Elles relèvent d'un autre registre et ne sont pas lisibles à travers la même grille de lecture que le conflit armé.

La scène (les villes plutôt que les campagnes) et le décor ne sont plus les mêmes, les acteurs non plus. Excepté les acteurs institutionnels, mais même là il y a eu des changements significatifs.

L'accord de 2016 n'avait pas vocation à résoudre les immenses problèmes qui se posent dans les villes (la Colombie est un pays à très grande majorité urbaine, situation qui n'a fait que s'accroître dans les dernières décennies avec les millions de déplacés en raison des violences). Il n'avait pas non plus dans son agenda la crise économique et la crise sanitaire, survenues depuis lors.

Dans son introduction au colloque, Pierre Haski a dit que le processus de paix en Afrique du Sud a été une réussite et que les violences que connaît, depuis, le pays ne sont pas du même ordre que celles de l'apartheid et de la lutte contre l'apartheid.

En Colombie, les événements actuels ne sont pas non plus un simple prolongement du conflit armé et ne sont pas entièrement imputables aux limites et aux échecs du processus de paix. Certains pensent même qu'ils sont à mettre à son crédit, que l'accord de 2016 a levé une hypothèque qui empêchait les mobilisations sociales.

Il y a toutefois un fil qui relie le conflit armé et les événements récents : la difficulté déjà mentionnée à passer de la violence (de la guerre) au conflit social, de l'affrontement entre ennemis



à une confrontation entre adversaires.

L'une des leçons des analyses du conflit armé, de l'accord de paix et des vicissitudes de son application est celle-là : l'incapacité des dirigeants à accepter l'une des composantes majeures d'une culture démocratique, la conflictualité sociale. Mais on observe aussi, corollairement, la difficulté des manifestants à donner naissance à un mouvement organisé, capable de négocier. Ce qui favorise les débordements de violences.

Enfin, ultime remarque : au sujet de la démocratie et du mouvement social

Les mobilisations en Colombie ces dernières semaines et leur répression présentent certaines similitudes avec celles survenues au Chili fin 2019. Celles-ci ont trouvé un débouché politique : l'élection de nouvelles autorités locales et régionales, et surtout l'élection d'une assemblée constituante dans laquelle les figures issues du mouvement social (femmes, jeunes, Indiens ...) sont très présentes. La nouvelle Constitution en portera certainement la marque.

La question se présente différemment en Colombie : la Constitution de 1991, née des accords de paix signés à cette époque, est déjà ouverte aux thèmes multiculturels, indigènes, féministes, environnementaux ... La réponse aux demandes des manifestants d'aujourd'hui n'est pas dans l'élaboration d'une nouvelle Constitution, mais dans l'application de celle qui existe (et du programme de l'accord de paix de 2016). Ce qui suppose la formation et consolidation de mouvements sociaux et culturels capables de porter ces demandes au niveau national et dans la durée.

En Colombie, comme au Chili, et peut-être même plus qu'au Chili, il y a profusion d'acteurs sociaux et culturels, dynamiques et créatifs, mais morcelés, fragmentés, dispersés. Les plus remarquables sont sans doute les Indiens du Cauca, dont l'organisation s'est maintenue et développée depuis un demi-siècle en dépit des violences de toutes sortes qui se sont abattues sur cette région. Elle vient de célébrer son cinquantième anniversaire.

Manque la convergence de ces divers acteurs dans un puissant mouvement articulé et qui trouverait des relais politiques. Ce constat n'est pas spécifique à la Colombie, c'est le lot de nombreuses situations à travers le monde aujourd'hui.

Mais on ne peut pas exclure (et personnellement je ne l'exclus pas) qu'en Colombie, dans ce domaine, les choses évoluent positivement à partir des mobilisations actuelles et avec le concours



« Ateliers de la paix »
Colloque international « Dialoguer entre ennemis »
25-26 mai 2021



de secteurs politiques démocratiques.

Merci pour votre écoute.

Paris, 25 mai 2021